



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221110-V_DEL_221110_10-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **10 novembre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	35	5	3

Date de convocation le **4 novembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric **KIZILDAG**

V_DEL_221110_10

Communication plan d'efficacité énergétique de la Ville de Vaulx-en-Velin

Rapporteur : Madame la Maire

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Régis DUVERT, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Frédéric KIZILDAG, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Christine BERTIN, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Procurations :

Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Myriam MOSTEFAOUI, Nadia LAKEHAL donne pouvoir à Abdoulaye SOW, Joëlle GIANNETTI donne pouvoir à Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Liliane GILET-BADIOU donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Maoulida M'MADI donne pouvoir à Nordine GASMI

Absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Sacha FORCA

Mesdames, Messieurs

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

SLO

ID : 069-216902569-20221110-V_DEL_221110_10-DE

Notre pays est frappé par une crise énergétique, sociale, économique, ~~environnementale~~ inédite qui s'ajoute à la crise sanitaire qui a durement éprouvé les Françaises et les Français.

Les conséquences de la hausse brutale des coûts de l'énergie sur l'équilibre budgétaire des communes, conjuguées à l'urgence climatique sont considérables et nous obligent comme l'ensemble des collectivités à prendre des mesures à court terme pour réduire la facture énergétique en plus des mesures de rénovation thermique ambitieuses que porte la ville de Vaulx-en-Velin depuis de nombreuses années.

L'exécutif municipal met en place un plan d'efficacité énergétique qui porte une double ambition. A court terme, il permettra de réduire la facture énergétique de la ville, à moyen et long terme, il accélère la mise en œuvre de notre PCET voté le 15 février 2015.

Il est nécessaire de poser des éléments de diagnostic financiers :

- part du budget fluide dans les charges à caractère général : **20%**
- montant du budget fluide au BP2022 : **2,6M€**
- hausse prévisionnelle du budget fluides 2023 par apport au BP 2022 : **1,3M€**
- part du budget électricité dans le budget fluide : **45%**
- part du budget chauffage dans le budget fluide : **47%**
- coût moyen d'un jour de chauffe : **7 000€**

Le plan vise, de manière opérationnelle, à identifier des mesures individuelles et collectives permettant de réduire l'impact énergétique des actions menées. Il s'agit de construire les moyens d'une efficacité durable quant aux consommations liées à l'activité de la collectivité. La municipalité souhaite ainsi mobiliser l'ensemble des acteurs et agents autour de quatre thématiques, chauffage et climatisation, électricité, numérique, transports.

Liste des mesures immédiates :

- **Adapter** la température dans les différents équipements

- o décalage de la mise en route du chauffage pour les bâtiments administratifs et publics et de son arrêt, décalage de la mise en route de la climatisation,
- o révision du niveau des températures
 - 19°C pour les pièces occupées/16°C hors occupation/ 8°C inoccupées plus de deux jours
 - bâtiments sportifs : baisse de 2°C par rapport aux consignes de température habituelles
 - maintien des consignes actuelles dans les bâtiments petite enfance (crèches), éducation (écoles), résidence senior

- interdiction des chauffages d'appoint et climatiseurs réversibles
- fermeture temporaire d'équipements : le Planétarium au mois de janvier 2023. Fermeture de la salle des Amphis à partir du 19 décembre et pour toute l'année 2023, hormis pour la diffusion du festival du film court francophone. Les Amphis seront réouverts en 2024 avec un nouveau projet d'établissement. Un pôle images et son sera développé à la Médiathèque Maison de quartier.

- Sensibiliser et inciter les agents et élus de la collectivité sur les bons usages

- extinction des lumières et des appareils
- limitation des impressions, limiter la couleur (par exemple : dématérialisation des documents du Conseil Municipal)

- Réfléchir l'éclairage : le contrat négocié par le SIGERLy en 2022 permet de maîtriser les tarifs pour l'année 2023

- réduction du volume des illuminations de Noël
- réduction de l'éclairage nocturne d'une demi-heure à heure à l'extinction et/ou à l'allumage de l'éclairage

- Réorganiser les mobilités

- incitation à l'utilisation de transports collectifs (aide aux transports de 50% du montant de l'abonnement versée par les employeurs)
- augmentation sensible la part du vélo et de l'électrique dans le cadre des déplacements professionnels, avec la mise à disposition de vélos
- diminution sensible du parc automobile communal et ce dès le début de l'année 2023

A moyen et long terme, il s'agit de réduire les consommations énergétiques dans un contexte de bouleversements climatiques majeurs.

Face à ces défis, nous portons une politique environnementale ambitieuse, matérialisée notamment par le Plan Climat Air Energie du Territoire, par la commission extramunicipale du Développement Durable, par la signature de la charte de l'arbre ou encore par l'adhésion de la commune au Syndicat de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise. Nous avons réalisé de nombreuses rénovations sur le bâti communal, tout particulièrement dans les écoles Angelina Courcelles, Federico Garcia Lorca, Anne Frank, Anton Makarenko. Pendant ce mandat, les restructurations des écoles Youri Gagarine et Jean Vilar seront lancées.

Cette exigence environnementale est totalement intégrée à la construction de nouveaux équipements comme les écoles René Beauverie, Katherine Johnson ou Odette Cartailhac. Enfin, dans le cadre du renouvellement urbain, plus de 1600 logements sociaux seront

réhabilités, ainsi que les 1543 logements des copropriétés Sauveteurs-Cervelières.

La réhabilitation de 924 logements sociaux supplémentaires seront renégociés dans le cadre de la clause de revoyure avec l'ANRU. Ainsi, tous les grands ensembles de la ville seront à moyen terme rénovés.

L'ensemble de ces mesures permettront de contenir l'impact de la hausse des coûts de l'énergie mais ne permettent pas de compenser les effets de la hausse de l'inflation. D'autres mesures doivent être prises afin de limiter les dépenses de la collectivité.

Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire et préserverons nos politiques à destination de la jeunesse. Nous maintenons les colis et les repas à destination des seniors. Nous n'augmenterons pas non plus les taux des impôts fonciers. Cela nous permet ainsi de protéger les habitants de notre commune plus impactés que d'autres par la crise. Enfin, nous poursuivrons notre programme d'investissement, même s'il est ralenti par les difficultés d'approvisionnement des filières, par les délais de livraison et la hausse des coûts.

Nous présenterons des mesures complémentaires envisagées dans les semaines qui viennent aux acteurs de la ville, aux habitants ainsi qu'aux élus lors du Débat d'Orientation Budgétaire.

Ceci étant exposé il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de cette communication relative au plan d'efficacité énergétique de la Ville de Vaulx-en-Velin.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- De prendre acte de cette communication relative au plan d'efficacité énergétique de la Ville de Vaulx-en-Velin.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

SLO

ID : 069-216902569-20221110-V_DEL_221110_10-DE

Suffrages exprimés	40	
Vote(s) Pour	40	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Frédéric KIZILDAG , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Nordine GASMI , Carlos PEREIRA , David LAÏB , Mustapha USTA , Maoulida M'MADI , Christine BERTIN , Audrey WATRELOT , Richard MARION , Ange VIDAL
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 10 novembre 2022.

